

GROUPE DE RECHERCHE 2017

JOURNAL n° 15 – le 24 août

Brigitte, Eliane, Jacqueline et Sylvie se sont réunies en soirée au *Restaurant du Lac* à Cancon.

I. Quelques nouvelles

- La visite de Brigitte du musée Champollion à Figeac est reportée. Nous pourrions peut-être fixer un jour de visite avec elle.
- Au Pays Basque, rencontre pour la seconde fois avec Alain Bernadet et Pierre Vissler, qui ne se présentent pas comme linguistes, mais au vu de leurs articles ... !

Nous vous présentons aujourd'hui la revue *HAU* à laquelle ils participent :

revue.hau.aldizkaria@gmail.com

hau.eklablog.com

Voici une Introduction à leurs articles :

- Alain Bernadet, « Une xénophobie qui s'ignore ».

« Tandis que l'usage des langues et dialectes minoritaires se tarit, les accents et prononciations qui en émanent sont stigmatisés par les élites jacobines édictant la norme. Des indices sociaux ou régionaux qui témoignent de l'oralité en mouvement peuvent-ils résister à l'idéologie dominante ? »

- Pierre Vissler, « Lire l'Innommable ».

« A propos de L'Innommable Agahomamunwa, un récit du génocide des Tutsi de l'Adélaïde Mukantabana. »

Ils ont visité notre site avec intérêt.

- Citons aussi, dans la revue *Hau*, l'article d'Anne-Marie Lagarde (1) : « Esprit des langues ».

« Les langues sont des « performances » dont aucune n'épuise le réel. Pour s'en donner une idée on ira et viendra de l'allemand au français, puis des langues indo-européennes à la langue chinoise, et l'on fera retour en l'Europe et à sa langue multimillénaire, langue issue d'un monde très antérieur à l'installation indo-européenne : l'euskara. »

(1) Ecrivaine, Doctorat d'études basques, CAPES Lettres Modernes, Maîtrise de psychologie sociale. Voici ses publications :

● "Euskal gizarte tradizionalaren izaera" in, *La mujer en Euskal Herria*, Basandere, Donostia/St Sébastien, 2001.

● *Les Basques, Société traditionnelle et symétrie des sexes*, Préface de Txomin Peillen, L'Harmattan, 2003, 352 pages.

Cet ouvrage, se propose de mettre l'accent sur la logique de la société traditionnelle basque. Une logique bien différente de celle des sociétés patriarcales. Faut-il la qualifier de matriarcale ? Assurément oui si l'on admet que le matriarcat repose sur une égalité des sexes et des générations devant l'héritage du nom et du bien, un recentrement sur l'enfant rendu possible par la croyance en la mère phallique, et non une domination des femmes. Tel est le schéma de pensée de cette société agro-pastorale basque.

● "Loi de prohibition et statut traditionnel de la femme basque", *Bulletin du Musée Basque*, hors-série, 2006, Bayonne.

● "Parekidetasune eta sexu-identitateen eraketa euskal artzain-nekazari jendartean", *Uztaro-92*, 2015, Bilbo/Bilbao.

● "La fabrique du nom dans le monde ancien basque" 1e partie, *Bulletin du Musée Basque* n° 186, 2016, Bayonne.

● "La fabrique du nom dans le monde ancien basque" 2e partie, *BMB* 188, 2017, Bayonne.

● "Egalitarianism and Gender in the Traditional Basque Country", in *The Basque Moment*, Edited by Xabier Arregi Gordoia and Andreas Hess, Center For Basque Studies, University of Nevada, Reno, Nevada, USA, 2017.

- Alain a également transmis un texte sur un entretien avec un chercheur en psychologie de l'Université de Fribourg, paru dans *Silence* n° 459, septembre 2017, intitulé « Dé-masculiniser la langue française ».

- Christine nous a fait parvenir plusieurs articles du journal *Le Monde* sur les expressions idiomatiques et leurs variations de sens selon les langues et les cultures :
 - « Drôles d’expressions ou Espèce d’idiome ! » par de Muriel Gilbert (2).
 - « Mal aux cheveux et turista » (vendredi 4 août)
 - « Mâcher ses mots et se faire cuire un œuf » (samedi 5 août)
 - « Nuit blanche et quatre cents coups » (dimanche 6 et lundi 7 août)
 (2) Auteure de « Que votre moustache pousse comme la broussaille ! Expressions des peuples, génie des langues », Ateliers Henry Dougier, 2016.
- Christine a également envoyé un document in *Le Monde Diplomatique*, août 2017, pages 14 et 15, en kiosques :
 - « Mille et une résistances à l’alphabet latin » par Philippe Descamps & Xavier Monthéard, et
 - « Géopolitique des écritures » par Cécile Marin, août 2017.
- Chris suggère de consulter le site de la BnF. Nous y trouvons, par exemple, un certain nombre d’autres sites présentés ainsi : « Les sites **L’Aventure des écritures – Naissances – Supports – La page** ont été refondus en un site beaucoup plus complet reprenant l’ensemble des informations et des documents contenus dans les sites précédents. Le nouveau site offre notamment une base de données permettant la recherche par écritures, par thèmes et par supports. »

Voici leur menu :

Récits / En images / Arrêt sur / Gros plans / Albums / Ressources

<http://classes.bnf.fr/dossiecr/>

<http://classes.bnf.fr/ecritures/>
- Nous avons joint Camille Chevalier-Karfis qui propose des cours de français langue étrangère sur son site (voir AXE I qui suit) et dont nous avons cité quelques passages sur le subjonctif dans nos journaux précédents. Camille ne s’y oppose pas si ces textes sont courts et si nous ne sommes pas dans une démarche de concurrence. Nous la remercions vivement pour l’excellence de son travail qui nous a interpellés et pour son aimable autorisation.

II. AXE I

Le Subjonctif français langue étrangère (3^e partie)

Nous rappelons le site de Camille Chevalier-Karfis qui nous a servi de support (Se reporter au *Journal n° 13* et *Journal n° 14*, II AXE 1) :

<http://www.frenchtoday.com/blog/understanding-french-subjunctive>

Voici ce que nous écrivions dans le *Journal n° 14* :

« Nous verrons dans le *Journal n° 15* comment - avec ce côté pragmatique des anglo-saxons -, Camille propose de « contourner » le subjonctif ; et lorsque c’est impossible, comment elle utilise le contexte avec astuce. »

“Ways to avoid the Subjunctive in French: There are several ways of avoiding the Subjunctive in French.”

Apprendre une langue nouvelle nécessite beaucoup d’efforts et une bonne mémoire. L’apprentissage sera long et difficile, malgré les promesses de certains sites. Cependant, l’apprenant d’une langue étrangère a besoin de développer sa propre méthode en parallèle à celle qu’on lui propose. Trouver un moyen de désamorcer les difficultés et parfois

découvrir quelques raccourcis utiles, font partie de la dynamique heureuse de tout apprentissage. Professeur et apprenant ont ici un sérieux point de ralliement.

Même s'il en connaît la valeur grammaticale et l'importance culturelle, le subjonctif français pour un apprenant étranger est d'un haut degré de difficulté. Il l'est aussi pour les natifs, ce qui est loin d'être rassurant !

➤ **Les astuces** que propose Camille sont donc les bienvenues.

Court-circuitons le subjonctif en lui substituant : un nom ; un infinitif ; un impératif ; une remarque d'ordre général ; deux phrases en une.

En quelque sorte, utilisons une équation d'équivalence (à défaut) et non de stricte égalité (le subjonctif a du « style » et sa raison d'être !)

Téléphone-lui avant ton arrivée

≡ Téléphone-lui avant d'arriver

≡ Téléphone-lui avant que tu n'arrives.

Il te faut (tu dois) prendre le premier train.

≡ Prends le premier train. C'est urgent.

≡ C'est urgent que tu prennes le premier train.

➤ **De la nature du subjonctif !**

De si belles lettres de noblesse, et pourtant !

Le terme « subjonctif » vient du latin *subjunctivus* (*sub-junctivus*), dérivé de *jungere*.

Ainsi, il cumule les significations suivantes : « inférieur, attaché sous, soumis au joug, placé après, ajouté, subordonné, dépendant, lié, joint ». Le mode subjonctif a supplanté les modes « conjonctif » et « optatif » (3).

(3) Cf. le subst. *subjonctif* 1556 (Aneau, *Quintil*, p. 178 ds Hug.: « Je laisse ceste impropre forme de parler latinement en françois, de *si non* mis négativement et prepositif, ou le bon françois en use exceptivement ou expletivement, en *subjonctif* »).

Classé dans la catégorie grammaticale des modes verbaux, le subjonctif exprime tour à tour : dépendance, tension psychologique, volonté, sentiment, subjectivité, doute, incertitude, regret, souhait, défense, ordre, éventualité, exhortation, concession, supposition, etc.

Tout cela est bien de nature profondément humaine, le reflet de nos conflits de cœur et d'intellect, au-dedans comme au dehors (milieu familial, social, professionnel). Sans parler des complexités humaines, socio-économiques, politiques ... : trames confuses de nos états, qu'ils soient de l'âme ou de la politique !

Pour faire contrepoids à ce désordre d'improbabilité, notre grammaire fait preuve de modestie et d'une sagesse empreinte d'une noblesse de caractère ou d'un certain stoïcisme. Ainsi, la définition de la nature et de la fonction de ce « mode du verbe » qu'est le subjonctif est d'une réalité bien banale : « exprimer une action ou un état dépendant d'une autre action ou d'un autre état, et qui par suite est surtout employé dans une proposition subordonnée ».

Voilà, contentons-nous du peu !

➤ **La « raison d'être » du subjonctif et sa mise en scène !**

Loin de la simplicité d'une telle formule grammaticale, la « raison d'être » du subjonctif pèse de tout son poids sur son utilisation. C'est moins l'usage d'une grammaire académique riche en règles et principes qui en décide, mais le contexte des locuteurs qui s'inscrivent dans la vie, auquel curieusement les « natifs » sont devenus moins sensibles par la force de l'habitude, et qui, tout au contraire, fait réagir les observateurs étrangers.

Ainsi, avec ce pragmatisme talentueux que nous trouvons dans les approches oxfordiennes ou cambridgiennes de l'enseignement de l'anglais pour les non-natifs, - approches qui sont ancrées dans la réalité d'une communication active et d'échanges, bien loin des « vues de l'esprit » que nous affectionnons -, Camille va délimiter un champ d'investigation à la manière d'une mise en scène au théâtre.

Dans une relation « subjonctive », - même en se parlant à soi-même (les murs entendent !) ou dans le monologue de nos tragédies classiques (le public écoute !) -, il faut au minimum deux personnes interagissant, ou une personne face à un groupe potentiel, présent ou non. Souvenons-nous de ce rapport de dépendance.

Reprenons la formule claire et efficace de Camille :

To have a Subjunctive in French, you need:

1. *At least two people = "person A" doing the action, "person B" wanting / wishing / ordering / fearing that "person A" does this action.*
2. *Or an expression requesting that one particular person does something (versus everybody doing it).*

Citons les exemples qu'elle propose et son décryptage astucieux :

- *Je veux que tu fasses / vous fassiez la vaisselle. (me wanting you to do it = several involved = subjunctive).*

S'il s'agissait d'un groupe :

- *Il faut que tout le monde (ou chacun) fasse la vaisselle.*

L'usage de l'infinitif est possible, le ton devient immédiatement plus « général », « à la volée » - tout le monde est concerné, mais personne ne l'est directement !

- *Il faut faire la vaisselle !*

Ce que ne manque pas de souligner Camille :

So, if the same person is doing both actions, or if it's a general statement concerning everybody, you can avoid the Subjunctive and use an infinitive construction.

➤ **Une proposition de subjonctif « proportionnel » !**

Soyons jaloux de la façon dont Camille est proche des méthodes d'apprentissage de Cambridge et d'Oxford, - redoutablement pragmatiques, à donner le vertige à nos grammairiens s'ils sont puristes !

Camille n'hésite pas à faire le constat qui suit, tout en chiffres et en nuances, et à « calculer » le pourcentage de probabilité (lié aux sentiments, aux émotions, ...) de celui qui parle, comparé à un degré de réalité (certitude, conviction, ...) auquel il pourrait s'attendre.

Voici le tableau qu'elle propose :

1. **If you know for sure it's the reality = Indicative in French.**
2. **Over 70% chance of the action becoming a reality = Indicative in French.**
3. **If there is under 70% chance of the action becoming a reality = Subjunctive in French.**

Et les exemples suivants :

- A. Il est certain qu'il sera là demain = **100% chance of becoming a reality = indicative.**
- B. Il est probable qu'il sera là demain = **70% chance of becoming a reality = indicative.**
- C. Il est possible qu'il soit là demain = **50% chance of becoming a reality = subjunctive.**

Suivons-nous des règles d'usage (4) apprises dans nos écoles ?

Ou bien, ces règles poursuivent-elles le contenu de nos pensées, les circonvolutions de nos doutes et la manière de se dire à soi-même et de dire aux autres ?

Ou encore, est-ce une question de survie autant qu'un art de dire ?

(4) Du latin *grammatica*, du grec ancien *γραμματική*, *grammatiké* (« art de lire et d'écrire ») > L'art d'exprimer « correctement » ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage. La grammaire fut le premier des « arts libéraux » qui au Moyen Âge comprenait l'étude du langage correct et de la littérature.

Nous n'en avons pas fini avec le subjonctif, et avec tant d'autres questions !

III. AXE II

1. Imprégnation naturelle / artificielle

Une imprégnation est naturelle, si au fil des jours, dans le contexte d'une famille où deux ou plusieurs langues se juxtaposent, l'enfant finit par s'imprégner de l'une et de l'autre (deux parents s'adressant à lui dans leurs deux langues natives). Les deux langues, ou plus, (5) sont bien distinctes. Elles seront utilisées à bon escient. Ceci, plus ou moins spontanément, car souvent une des langues dominera l'autre ou les autres, selon un choix très personnel qui se fait au fil du temps et des circonstances (ressenti, souvenir, rencontre, profession, usage, etc.).

(5) Sylvie se souvient de Frédéric et Sophie à qui elle enseignait le français. Ces deux adolescents étaient d'origine suédoise, nés au Japon, suivant leur scolarité dans une école américaine au Japon, parlant allemand avec leur grand-mère, suédois avec leurs parents ! Parfois, Sophie se plaignait d'être un peu perdue, bien quelle dissociât les langues sans jamais les « mélanger » ! Tel n'est pas toujours le cas.

Une imprégnation que l'on essaie de rendre le plus naturelle possible, mais qui reste néanmoins artificielle, est pratiquée dans l'enseignement d'une langue étrangère. Les tentatives sont nombreuses et les résultats inégaux (6).

(6) Par exemple, au milieu de beaucoup d'autres, *Vers une Méthode naturelle de Langues vivantes : Création corporelle et imprégnation linguistique*, Juliette Gasselin le 14/08/09. « Le sujet des langues vivantes (n'entendez pas seulement vivantes, mais étrangères) est (re)naissant à l'ICEM. Dans leur classe, certains expérimentent des techniques et vivent des événements langagiers qui pourraient être le début d'une Méthode naturelle des langues vivantes (MNLV) ».

Parfois encore les langues se sont « fondues » l'une dans l'autre ; et démêler l'une de l'autre n'est pas chose facile. Lors de son passage à Nice pour une visite familiale, Brigitte a souhaité revenir à cette langue occitane qu'est le niçois (nissart/niçard) et que parlent encore ses parents. Elle a donc noté le vocabulaire propre à cette langue à partir d'un dictionnaire de niçois pour s'assurer de l'origine des mots. Pour elle, ce vocabulaire niçois revient

spontanément en parlant français, par une sorte d'osmose entre les deux langues, et la confusion reste possible.

Le phénomène est courant lorsque paradoxalement on maîtrise parfaitement deux langues qui ne sont pas forcément proches. Pour aller vite, suivre sa pensée, les mots jaillissent d'eux-mêmes : émotion du moment, souvenir porteur, sensibilité spécifique à leur coloration, musicalité agréable, etc.

2. Apprentissage et acquisition d'une langue

Eliane aborde le sujet par sa propre expérience lorsqu'elle distingue sa langue maternelle (le malgache) de ce qu'elle appelle sa langue naturelle, en fait sa langue seconde (le français).

Nous devons définir ici quelques termes. Mais n'oublions pas que ces définitions sont des définitions d'école.

Nous prenons appui sur le document suivant :

http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2010.nyangui_a&part=363940

Acquisition : langue apprise en milieu social, sans intervention pédagogique, en milieu « naturel ». Le locuteur est alors un « natif ». Il apprend une langue maternelle / langue naturelle / langue première (7).

Apprentissage : langue apprise à l'école ou toute autre institution, en milieu « artificiel ». Le locuteur est alors un « non natif ». Il apprend une langue étrangère / langue seconde (8).

Dans l'un et l'autre cas, un intermédiaire intervient dans le processus (parent, tuteur, groupe social...)

(7) Alain Rey, linguiste et lexicographe, éditeur en chef des publications des éditions *Le Robert*, écrit : « *chacun est dans sa langue comme l'embryon dans l'utérus maternel* » - *on ne parle pas à la légère de langue maternelle ... chacun reste avec sa langue dans une relation intime, parfois obscure, toujours fondamentale, et qui peut être heureuse, calme ou douloureuse, voire névrotique...*; le bilinguisme consiste autant dans une sortie du système hérité que dans l'acquisition d'un nouveau mode d'expression ».

(8) Pour Henri Besse, la différence entre une langue étrangère et une langue seconde réside dans la notion de statut : « *on parle quelquefois de langue seconde pour une langue officiellement reconnue mais qu'une partie des ressortissants n'ont pas acquise nativement* ». Henri Besse est l'auteur de la thèse : *Propositions pour une typologie des méthodes de langues*, juin 2000.

3. Vers une définition d'une langue telle ou telle !

➤ Langue artificielle versus langue naturelle

Une langue **artificielle** ou formelle est un langage de programmation informatique qui utilise des codes ou fait intervenir l'intelligence artificielle ou la logique mathématique (9).

(9) Pour plus de détails, rendez-vous sur le site dont l'adresse suit, ou consulter le document en PDF qui est joint à ce *Journal*. Le titre de l'article, produit par le CNRS, est le suivant : « *Traitement Automatique du Langage Naturel* ». Après une introduction à la linguistique, voici les chapitres qu'on y découvre : « **Histoires croisées de la linguistique et de l'informatique** » ; « **Les niveaux d'analyse du langage** » ; « **La chaîne de traitements "standard"** ». Puis des sites de recherche sont proposés.

http://www.lattice.cnrs.fr/sites/itellier/poly_info_ling/linguistique003.html

Une langue **naturelle** est un système d'expression parlée ou écrite commun à un groupe social, parfois très restreint. Les structures sont à l'usage et ne sont pas spécifiquement prescrites. La langue naturelle a des locuteurs natifs.

La langue **native** est aussi appelée **langue première** (L1) ou **langue maternelle**. Elle est acquise naturellement dans le cadre de la famille, par opposition à la **langue seconde** (L2) apprise dans le cadre d'une éducation formelle : acquisition des éléments phonologiques, syntaxiques, et sémantiques constituant cette langue.

A la croisée des chemins, on trouve des créations linguistiques comme l'Esperanto ⁽¹⁰⁾, le Volapük ⁽¹¹⁾ ou les diverses langues des signes.

(10) Langue créée pour faciliter la communication internationale, l'espéranto fut inventé par Ludwig Lazarus Zamenhof, ophtalmologiste polonais en 1887. Cette langue devait concurrencer l'anglais, mais peu la parlent (entre 1 et 15 millions selon les statistiques).

(11) 1879 > monde + langue = volapük /vola'pyk/, (parfois écrit sans tréma) est une langue construite par Johann Martin Schleyer, prêtre catholique allemand, qui souhaitait créer une langue auxiliaire internationale.

➤ La langue maternelle

Contexte familial, au moment où l'enfant « apprend » à parler en imitant ce qu'il entend autour de lui. C'est la première langue acquise (*). Pour Noam Chomsky, linguiste américain du MIT, le processus est « naturel ». L'être humain dispose d'un dispositif d'acquisition du langage (*Language Acquisition Device* ou LAD) qui lui permet d'acquérir n'importe quelle langue dans un contexte familial et sociétal, puisque ce sont les capacités propres au langage qui font le lien entre les sons et le sens, puis le lien avec les structures, ceci de façon relativement spontanée. Pour Chomsky, les règles linguistiques se développent inconsciemment chez un enfant et une Grammaire Universelle (GU) se met en place.

➤ La langue seconde

Toute langue - dont la langue française - imposée lors de la création des colonies s'est substituée aux langues locales. Pour des raisons éminemment politiques et des prises de position socio-économiques, la « métropole » a organisé l'enseignement de cette langue « seconde » à l'échelle la plus grande possible. Cette langue sert de relais avec la métropole et permet la diffusion des idées et des directives de cette dernière.

La langue « seconde » reste rarement minoritaire. Son poids juridique contrebalance fortement la résistance sociale qu'on peut lui opposer. C'est une langue dominante, même lorsqu'elle perd du terrain parmi les populations. Elle reste liée à la promotion sociale, à la profession et à l'ouverture sur le monde. Tout en offrant une unicité dans les relations locales, nationales et internationales, elle est aussi facteur de division, de rébellion et de grande frustration pour les populations locales.

➤ La langue étrangère

Avec l'indépendance des colonies, la langue « seconde » prend un statut différent. Elle devient « langue étrangère ». Le terme est quasiment équivalent si l'on s'en tient au domaine linguistique, car c'est une langue qu'il faut acquérir par l'apprentissage. Mais sociologiquement et politiquement, la nuance est de taille. Une partie de la population des ex-colonies ou de pays étrangers rejoint les écoles et les universités des anciennes métropoles pour apprendre ou parfaire une langue étrangère utile à leur profession, à leur statut social, ceci à l'international.

Curieusement, la langue « étrangère » n'est pas toujours enseignée par des natifs, mais par des enseignants qui l'ont eux-mêmes apprise, soit exceptionnellement par le biais de natifs ou de non-natifs. On peut envisager cette langue comme toute autre matière acquise à l'école.

Nous citons ici l'auteur de la thèse de l'Université Lyon 2 (voir ci-dessus, Axe II, 2) : « Pour Louise Dabène ⁽¹²⁾, on peut caractériser une langue étrangère à partir de « degrés de xénité » ⁽¹³⁾ : la distance matérielle est déterminée par l'éloignement géographique, la distance culturelle se caractérise au niveau des pratiques relationnelles et des systèmes de valeur en vigueur dans

les sociétés ou des traditions éducatives qui en découlent, la distance linguistique est déterminée par rapport aux analyses comparatives, et l'environnement, manifestes à travers l'univers de l'apprenant, par le contact institutionnel, le contact avec les locuteurs natifs, l'univers médiatique, le sentiment de familiarité, etc. »

(12) Auteur, entre autres, de *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues – Les situations plurilingues*, Hachette, 1998, Comment enseigner les langues vivantes dans des situations de plurilinguisme de plus en plus complexes où le didacticien constate rapidement l'inéquation des outils pédagogiques généralement proposés ? Quelle aide peut-on attendre d'une discipline comme la sociolinguistique, et quelles orientations en retirer ? Quels éclairages apporte-t-elle sur la didactique des langues en général ? En réexaminant certaines notions d'usage courant mais dont la signification demeure floue : qu'est-ce que, par exemple, la langue maternelle ? En proposant des outils d'analyse pour des situations linguistiques impossibles à décrire en termes d'oppositions classiques du genre langue source / langue cible, langue 1 / langue 2, langue étrangère / langue maternelle. En envisageant les différentes réponses éducatives à ces situations et leurs conditions de réussite. En débouchant, finalement, sur des propositions d'orientations méthodologiques mieux adaptées aux contextes concernés.

(13) Du grec *xenos* = étranger > degrés variés d'étrangeté.

4. Revenons aux langues créoles

Reportez-vous pour plus de détails au document joint à ce journal : « Créolisation – Edouard Glissant ».

Cet article reprend l'entretien qu'Edouard Glissant a accordé au *Monde 2* en 2005. Ce poète, romancier, essayiste et auteur dramatique a été aussi le défenseur et penseur de la "créolisation"

(14).

(14) Brigitte mentionne l'Institut du Tout-Monde (ITM) créé en 2006 à l'initiative d'Edouard Glissant. C'est un réseau culturel à la fois francilien, interrégional, international, en connexion avec les régions d'Outre-Mer. C'est un lieu de relation et d'échanges, « une plateforme où se rencontrent les imaginaires et les écritures du monde, un espace où se dit la créolisation, un observatoire des pas imprévisibles de la mondialité, de ses accidents, et des incidences multiples et inattendues des métamorphoses du vivant et des utopies des humanités contemporaines ».

Nous citons un passage tiré de cet article.

« Pourriez-vous donner une définition de la "créolisation" ?

L'apparition de langages de rue créolisés chez les gosses de Rio de Janeiro, de Mexico, ou dans la banlieue parisienne, ou chez les gangs de Los Angeles. C'est universel. Il faudrait recenser tous les créoles des banlieues métissées. C'est absolument extraordinaire d'inventivité et de rapidité. Ce ne sont pas tous des langages qui durent, mais ils laissent des traces dans la sensibilité des communautés.

Même histoire en musique. Si on va dans les Amériques, la musique de jazz est un inattendu créolisé. Il était totalement imprévisible qu'en 40 ou 50 ans, des populations réduites à l'état de bêtes, traquées jusqu'à la guerre de sécession, qu'on pendait et brûlait vives aient eu le talent de créer des musiques joyeuses, métaphysiques, nouvelles, universelles comme le blues, le jazz et tout ce qui a suivi. C'est un inattendu extraordinaire. Beaucoup de musiques caribéennes, ou antillaises comme le merengue, viennent d'un entremêlement de la musique de quadrille européenne et des fondamentaux africains, les percussions, les chants de transe. Quant aux langues créoles de la Caraïbe, elles sont nées de manière tout à fait inattendue, forgée entre maîtres et esclaves, au cœur des plantations.

La créolisation, c'est un métissage d'arts, ou de langages qui produit de l'inattendu. C'est une façon de se transformer de façon continue sans se perdre. C'est un espace où la dispersion permet de se rassembler, où les chocs de culture, la disharmonie, le désordre, l'interférence deviennent créateurs. C'est la création d'une culture ouverte et inextricable, qui bouscule l'uniformisation par les grandes centrales médiatiques et artistiques. Elle se fait dans tous les domaines, musiques, arts plastiques, littérature, cinéma, cuisine, à une allure vertigineuse...

Selon vous, l'Europe se créolise. Vous n'allez pas faire plaisir au courant souverainiste français...

Oui, l'Europe se créolise. Elle devient un archipel. Elle possède plusieurs langues et littératures très riches, qui s'influencent et s'interpénètrent, tous les étudiants les apprennent, en possèdent

plusieurs, et pas seulement l'anglais. Et puis l'Europe abrite plusieurs sortes d'îles régionales, de plus en plus vivantes, de plus en plus présentes au monde, comme l'île catalane, ou basque, ou même bretonne. Sans compter la présence de populations venues d'Afrique, du Maghreb, des Caraïbes, chacune riche de cultures centenaires ou millénaires, certaines se refermant sur elles-mêmes, d'autre se créolisant à toute allure comme les jeunes Beurs des banlieues ou les Antillais. Cette présence d'espaces insulaires dans un archipel qui serait l'Europe rend les notions de frontières intra-européennes de plus en plus floues. »

5. Un détour par le créole haïtien

La **créolistique** est la discipline universitaire issue de la linguistique, qui étudie les langues créoles. Mais, sans entrer dans des définitions complexes, « comprendre que le créole est une langue naturelle comme toutes les langues naturelles » est une ambition légitime. C'est cette ambition que partagent, parmi d'autres haïtiens, Berrouët-Oriol, linguiste, et Hugues Saint-Fort, linguiste et chroniqueur culturel à *Haitian Times*.

Berrouët-Oriol guide dans ce qui suit notre visite vers cette langue qu'est le créole haïtien.

Le **kreyòl** en créole est parlé par 10 millions de personnes en Haïti et environ 2 millions dans le reste du monde, surtout aux États-Unis. Sa base lexicale est française avec des influences de langues ouest-africaines et centre-africaines : le wolof, le fon, l'éwé, le kikongo, le yoruba et l'igbo.

Depuis 1987, grâce à des écrivains, des intellectuels et des linguistes ⁽¹⁵⁾ haïtiens, le **kreyòl** est reconnu langue officielle d'Haïti à côté du français. Cette langue est utilisée à la radio, dans les journaux et, de plus en plus, dans des écrits littéraires.

(15) Pierre Vernet. Pradel Pompilus : thèse de doctorat « *La langue française en Haïti* » soutenue à la Sorbonne en 1961, rééditée en 1981 chez Fardin, Port-au-Prince, Haïti, 278 pages.

Une intercompréhension est possible avec un locuteur francophone. Une « **conversasyon** (conversation) **avèk** (avec) **un Z'oreille** (locuteur de la métropole). Cependant, les textes de littérature française étudiés à l'école sont « classiques », tels que ceux de Corneille, Racine, Voltaire, Rousseau, etc. Bien que ces textes soient aussi étudiés dans les lycées en France, cette langue littéraire reste dans les cartables ! En Haïti, ces classiques sont pris « au pied de la lettre ». Ils sont les « modèles » de la langue française qu'il faut par conséquent utiliser, bien loin de la langue parlée par les locuteurs français ou francophones contemporains.

Toute tentative pour faire reconnaître une langue est un double combat : un combat politique auprès des institutions qui ont le pouvoir de la reconnaître, de l'institutionnaliser, de permettre son enseignement et sa diffusion ; un combat sur le terrain, auprès des locuteurs eux-mêmes qui parfois n'en perçoivent pas la richesse et l'importance ; ou qui ne l'utilisent pas comme un outil performant de communication et d'échange pour des raisons socio-professionnelles, par exemple ; ou bien, qui ne prennent pas conscience de l'arme politique et culturelle dont ils disposent.

Berrouët-Oriol souhaite mener ce combat sur le terrain.

Nous le citons :

« Ce texte est articulé autour des thématiques fondamentales de la linguistique, de la créolistique, et des attitudes et comportements des locuteurs haïtiens vis-à-vis du kreyòl. Il se propose d'attirer l'attention des locuteurs haïtiens qui s'intéressent au kreyòl et voudraient l'étudier d'une manière systématique et érudite sans tomber dans les excès d'un « militantisme » compréhensible mais vide. Il questionne les Haïtiens de toutes les classes sociales qui vivent soit en Haïti, soit dans les

communautés linguistiques haïtiennes de la diaspora qui parlent le kreyòl dans toutes leurs pratiques quotidiennes mais refusent pourtant de le considérer digne d'être accepté en tant que langue écrite, formelle, capable de remplir son rôle de langue co-officielle avec le français. Il montre en se fondant sur la linguistique que le kreyòl est une langue comme les autres qui est guidée par des règles et fonctionne d'une manière hautement systématisée. Bien que son statut ait quelque peu évolué positivement dans la société haïtienne au cours des trente-cinq dernières années, il reste encore beaucoup d'Haïtiens qui dédaignent le kreyòl, sont prompts à le rejeter d'un revers de main, ou refusent obstinément d'apprendre son orthographe officielle. Beaucoup le font par ignorance de la science linguistique, ou par méconnaissance de la créolistique, ou par soumission à l'idéologie du français en Haïti » (16) (17).

(16) <http://www.berrouet-oriol.com/linguistique/kreyol-ayisyen/creole-langue-naturelle>

(17) Voir aussi : *Dictionnaire des expressions créoles*, par Moïse Benjamin dit Benzo et Marie-Noëlle Recoque, éditions Desormeaux, 1994.

6. Langue vivante versus langue académique

Comparé à la rigidité de l'écrit, et loin des décisions de l'académie, l'évolution de la langue orale est rapide. Les dictionnaires suivent avec difficulté. Tout dépend de l'initiative de l'éditeur. Le Larousse, le Petit Robert font entrer quelques dizaines ou centaines de mots par an. Le « millésime » du vocabulaire adopté par la langue française comprend du vocabulaire étranger, des terminologies techniques et les expressions des adolescents qui sont des créateurs de mots nouveaux.

Voici quelques exemples pour l'année 2016 :

Selfie : autoportrait photographique, généralement réalisé avec un téléphone intelligent et destiné à être publié sur les réseaux sociaux ;

Bolos : Personne naïve ou peu courageuse, ou complètement ridicule, voire stupide ;

Mémériser : Donner une allure de mémère à une femme, la vieillir ; **Tuto** : guide d'apprentissage, sur support papier ou sur Internet, constitué d'instructions visuelles (photos, vidéos) montrant comment réaliser une tâche ;

Electrosensibilité : Ensemble des troubles physiques dûs, selon la description des personnes atteintes, à une sensibilité excessive aux ondes et aux champs électromagnétiques ambiants.

Sape : Art de s'habiller avec élégance et à la dernière mode, qui témoigne souvent d'un souci de paraître ;

Rétropédaler : Pédaler dans le sens inverse au sens habituel ;

Dédiabolisation : Action de dédiaboliser, de faire cesser la diabolisation de quelque chose, de quelqu'un.

<http://www.linternaute.com/actualite/societe/1230509-nouveaux-mots-du-dico-2016/>

Résister à l'anglais est dans la tête de ceux qui décident des mots à « adopter ».

Ainsi, les mots : **Tube** (pour *hit*), **gros plan** (pour *close up*), **navette** (pour *shuttle*) ont quelque peu « résisté » !

Le maître-d'œuvre est bien évidemment l'usage des mots. Adolescents, journalistes et publicitaires en inventent, en déforment et en transforment. « Près de la moitié du lexique français général, évalué à 60.000 mots, a été renouvelé depuis un demi-siècle ! » assure Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France.

http://www.lexpress.fr/culture/nous-ne-parlons-pas-tous-le-meme-francais_1564934.html

7. Les emprunts, malgré tout !

On trouvera une liste de mots anglais en français dans le document joint au *Journal n° 15* : ***les-mots-anglais-utilisés-en-français.pdf***

Voici, à l'inverse, des mots français qui se sont glissés dans la langue anglaise. Pour se convaincre de l'incroyable osmose entre les vocabulaires français et anglais, lisez le livre d'Henriette Walter, *Honni soit qui mal y pense*, Robert Laffont, 2003, 446 pages.

Voici quelques exemples. On remarquera les nombreux termes culinaires, vestimentaires, artistiques, de mode et d'art de vivre :

bon vivant, embonpoint, vinaigrette, à la carte, amuse-bouche, gratin, apéritif, foie gras, bon appétit, brioche, croissant, crème brûlée, entremets, mousse, digestif ; chic, chignon, coquette, petite, déshabillé, décolleté, lamé, prêt-à-porter, couturier, haute couture ; Beaux-arts, avant-garde, chef d'œuvre, trompe-l'œil, pastel, exposition, vernissage ; comme il faut, faux pas, bourgeois, petit bourgeois, enfant terrible, bric-à-brac, coup de foudre, femme fatale, rendez-vous, billet doux, fiancé / fiancée, c'est la vie, beau geste, oh la la, ça ne fait rien, carte blanche, grand guignol, cul-de-sac, je ne sais quoi, mauvais quart d'heure, volte-face, déjà vu, à la française, etc.

8. Le « partage » entre le français et le québécois

Une remarque d'Éliane : « Le Québécois s'est enrichi du français, mais le français ne s'enrichit pas du Québécois » a été le 'déclencheur' pour y regarder de plus près.

On trouvera un nombre important de spécialistes, de séminaires, d'ouvrages, d'émissions radiodiffusées (18) sur le thème de la Francophonie.

(18) Brigitte évoque les émissions « A voix nue » sur France Culture. Ou encore [Cultures Monde](#) par [Florian Delorme](#) : le 20-23 mars 2017 dans « Tours et détours de la langue française » : Quand le français est discriminant (En France ou dans les espaces de la francophonie, la glottophobie et les discriminations linguistiques persistent) ; La francophonie, cheval de Troie de l'économie hexagonale (Depuis le XVIIe sommet de la Francophonie à Antananarivo, comment la France envisage-t-elle son engagement économique au sein de l'espace francophone?) ; Ecrire dans la langue de l'autre (On parle souvent de littérature "francophone" pour évoquer la littérature congolaise, algérienne, ou encore camerounaise. Pourquoi écrire dans la langue française) ; Des Caraïbes à Montréal : la créolisation des langues (Des départements français d'Outre-Mer au Canada francophone, le français évolue au contact d'autres langues. Langues hybrides, langues nouvelles ?)

➤ La norme ou rien !

Le français à l'origine du québécois vient du nord-ouest de la France. Il comporte des termes patois et des particularismes locaux. La conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre en 1759 voit l'apparition d'anglicismes dans le langage courant et professionnel ; et, en conséquence, les termes patois et populaires francophones se retrouvent à l'écrit ! La condition des travailleurs francophones se dégrade. Les élites repartent vivre en métropole et le contact des « Canadiens » francophones avec la France devient plus rare.

En été 1855, le navire français *La Capricieuse* rejoint le Canada. Les voyageurs jugent la langue « mal parlée » et ponctuée d'anglicismes. Ils vont la désigner sous le terme de « French Canadian patois ». Vont alors fleurir conseils, instructions, ouvrages spécialisés, dictionnaires de toutes sortes. On tente d'« épurer » la langue, d'en chasser le patois, les expressions populaires, et bien sûr, les anglicismes. La langue doit entrer dans le moule d'un français « correct », sinon académique. Les bornes sont mises, les normes sont de rigueur. La distinction se fait entre « canadianismes de bon aloi » et « canadianismes de mauvais aloi ».

➤ **Pour notre gouverne !**

Il ne faut pas confondre le français québécois et le français canadien qui comprend le français québécois et des français de diverses autres régions et origines : le français acadien et le français terre-neuvien ont des origines différentes du français québécois.

Le français ontarien, celui du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, ont la même origine que le français québécois (la population francophone de ces provinces est issue d'une colonisation en provenance du Québec), mais ils s'en sont différenciés avec le temps.

➤ **Les anglicismes ont la vie dure !**

Les termes techniques et professionnels sont d'origine anglaise. Les Canadiens français vivent à l'origine à la campagne, mais rejoignent ensuite les villes industrialisées. En travaillant à l'usine - les employeurs font partie des vainqueurs et des patrons ! - les ouvriers apprennent leur métier en anglais, sans être bilingues pour autant. Ils signent des contrats de travail traduits par des traducteurs improvisés. Les mots anglais sont souvent déformés, à l'écrit comme à l'oral. Leur sens reste parfois ambigu.

Citons : *foreman* (= *contremaître*) / *fringe benefits* (= *bénéfices marginaux* au lieu d'*avantages sociaux*).

Dans les années 1970, l'Office Québécois de la Langue Française fait disparaître un grand nombre d'anglicismes dans les domaines techniques ou administratifs, mais en conserve certains de la vie courante.

Ainsi : « *donner un lift* » (= *prendre quelqu'un en voiture, raccompagner, reconduire, passer chercher*).

Les mots ne sont pas empruntés tels quels, mais ils sont traduits littéralement. Le résultat, c'est une expression qui dit les choses à la façon anglaise avec des mots français.

Par exemple, un Québécois dit « *à l'année longue* » (// *all year long* pour *à longueur d'année* ou *toute l'année*.)

Les linguistes ont placé ces anglicismes en plusieurs catégories :

- **intégral** : emprunt direct > *wiper* pour *essuie-glace*.
- **hybride** : on ajoute au mot anglais un élément morphologique français > *checker* pour *vérifier* / *spotter* pour *repérer*.
- **sémantique** : mot français prenant le sens d'un mot anglais qui lui ressemble mais qui a un sens différent > *définitivement* pour *certainement* plutôt que *pour toujours*.
- **syntactique** : agencement de mots français reproduisant une structure anglaise > *siéger sur un comité*, calqué sur *to sit on a committee* au lieu de *faire partie d'un comité* ou *siéger à / dans un comité*.
- **morphologique** : traduction littérale d'une expression anglaise qui donne naissance à une expression équivalente en français qui n'existerait pas sous cette forme autrement > [*appel*] *longue distance* (traduction littérale de *long distance [call]*) plutôt qu'*un interurbain*.
- **phraséologique** : expression calquée directement sur l'anglais > *au meilleur de ma connaissance* (*to the best of my knowledge*) pour *à ma connaissance* ou *pour autant que je me souviene*.

Juste retour des choses : les Québécois reprochent aux Français leur utilisation d'anglicismes en mercatique, commerce, finance, monde des affaires, informatique (19).

(19) Nous rapportons ici : Le cas de *week-end*. Jusqu'aux années 1980, les Québécois parlaient uniquement de *fin de semaine*. Le *week-end* étant une réalité britannique avant d'être française, les Français ont jugé préférable et légitime de faire un emprunt direct (autour des années 1920). Dans les années 1980, les Québécois, constatant que le mot *week-end* était dans les dictionnaires français et non le mot *fin de semaine*, se sont mis à répandre l'idée selon laquelle *fin de semaine* était un calque erroné, et qu'il fallait lui préférer l'emprunt francisé *week-end*. Depuis, le mot *week-end* est en concurrence avec *fin de semaine* au Québec. L'OQLF recommande *fin de semaine*.

➤ Politique, histoire et linguistique

Démêler le vrai du faux, cerner les origines et observer ce qui en découle est un travail de longue haleine ; il n'est pas sans susciter de vifs débats.

Faut-il laisser la langue s'enrichir d'emprunts, ou faut-il la normaliser ?

Tel terme français, issu de l'anglais et utilisé couramment, est-il légitime de ce fait ou « dénaturation » t-il la langue originelle ? Des arbitrages politico-linguistiques se mettent en place (20).

(20) L'OQLF (Office Québécois de la Langue Française) tente d'éviter les emprunts abusifs et maintient une relation équilibrée avec la communauté francophone.

Trois-quarts du vocabulaire anglais est issu du latin et du français (conquête normande de 1066 et trois siècles de présence en Angleterre).

Dans un même ordre des choses, les mots et expressions empruntés aux 17^e et 18^e siècles français sont d'un usage courant au Québec, alors qu'en France, ils nous paraissent désuets ! Citons : *à cause que* (parce que) ; *barrer une porte* (verrouiller une porte) ; *présentement* (en ce moment) ; *souliers* (chaussures) ; *noirceur* (obscurité).

Les marins français originaires de Normandie, de Bretagne, de l'Ouest de la France, ont apporté de nombreux termes qui s'utilisent couramment aujourd'hui au Québec.

En exemples : *embarquer* dans la voiture ou dans l'autobus ; *débarquer* de la voiture ou de l'autobus (monter / descendre) ; *prendre une débarque* (tomber brutalement) ; *manquer le bateau* (rater une occasion) ; *bordée de neige* (chute de neige ; une bordée était à l'origine une rangée de canons situés du même bord d'un navire, puis une décharge de canons ainsi disposés) ; *couler un examen* (échouer à un examen) ; *virer de bord* (faire demi-tour, s'en retourner, y compris en voiture ou à pied) ; *se gréyer, être mal / bien gréyé* (s'équiper, être mal / bien équipé ; du verbe *gréer*) ; *gréyer les enfants avant de partir* (les habiller, les préparer) ; *prélart* (linoléum ; le prélat était à l'origine une toile épaisse servant à protéger les marchandises d'un navire ; on l'utilisait parfois pour recouvrir le sol) ; *balise* (indication des limites à ne pas franchir et des règles à respecter dans la langue administrative) ; *poêle à deux ponts* (poêle à bois comportant un deuxième compartiment fermé servant de four, par analogie avec les ponts d'un navire) ; *Envoyez! / Envoyez!* (on les prononce « enwèye » et « enwèyez », pour inciter les gens à se dépêcher, et qui vient du vocabulaire marin dans des échanges comme « – Paré à virer ? – Paré. – Envoyez ! ») ; *tuque*, bonnet de laine, nom également donné à une tente ou un abri qu'on élevait à l'arrière d'un vaisseau) ; *descendre* en ville ou pays (vers l'est) et *monter* en ville ou pays (vers l'ouest) selon la direction du courant du Saint-Laurent qui coule d'ouest en est.

IV. Prochaine réunion

Le jeudi 14 septembre à 14h, au « *Thé chez Toi* », Villeneuve-sur-Lot.

Ordre du jour

- Nous rappelons qu'il sera possible d'assister à la soutenance de la thèse en linguistique présentée **le lundi 13 novembre à 14h à la Faculté de Lettres de Pau** par Françoise, rencontrée au Pays Basque.
- Si aucun avis contraire n'est donné avant toute prochaine réunion pour les documents qui ont été envoyés sur le *File Manager* du site *Errances en Linguistique*, ils seront mis sur le site automatiquement. Les codes d'accès ont été remis à ceux qui se réunissent régulièrement. Ils peuvent être donnés aussi à ceux qui souhaitent produire textes, articles, nouvelles, poèmes, illustrations, etc. et qui en feraient la demande.
- Pour réflexion : poétique et grammaire !
 - « Les imparfaits sont des présents du passé. Ils présentent des faits qui durent dans le passé sans délimitation de début et fin, les faits sont simultanés. »
 - « Les plus-que-parfaits sont à l'imparfait ce que le passé composé est au présent. Ils s'inscrivent dans un rapport d'antériorité. Les faits énoncés sont donc plus anciens ». [CRPE, Janine Hin, *Annales de l'écrit*, Nathan, 2017].

Documents joints au *Journal n° 15* :

- « Dé-masculiniser la langue française », *Silence* n° 459, sept. 2017.
- Août 2017-Le monde Diplomatique.pdf
- Espèce d'idiome ! Muriel Gilbert, *Le Monde*, 4, 5, 6 et 7 août 2017.
- les-mots-anglais-utilisés-en-français.pdf
- Traitement Automatique du Langage Naturel, CNRS
- « Créolisation – Edouard Glissant »